



ADMISSION D'UN USAGER EN SESSAD ET MAINTIEN DANS UN IME

1. Annulation automatique des notifications s'il s'agit de la même catégorie d'établissement

Lorsqu'une décision d'orientation est envoyée à plusieurs ESMS de même catégorie (dans l'exemple ci-dessous SESSAD), le premier ESMS qui déclare l'entrée de l'utilisateur provoque l'**annulation automatique** des notifications parallèles.

Cette annulation s'effectue 10 jours après la déclaration de l'entrée de l'utilisateur.

Dans l'intervalle, les ESMS qui voient annulation programmée peuvent la **stopper**.

L'ESMS pourra ainsi accéder à la gestion de la notification en cours d'annulation, un message apparaîtra et il devra alors cliquer sur « Maintenir ».

Exemple : Le SESSAD Les Lilas prononce l'entrée dans viatrajectoire pour l'enfant Paul via une décision d'orientation SESSAD.

Le SESSAD Les Tulipes qui avait aussi reçu la notification, voit le dossier s'annuler automatiquement.

Deux possibilités pour le SESSAD Les Tulipes :

Possibilité 1

Maintenir la notification (l'annulation automatique programmée est indiquée par une croix rouge)

Statut	Précision	DUA	Q	C	N° individu
	le 17/07/2023				39093 (21)

Quand l'établissement consulte la notification, la fenêtre pop-up ci-dessous s'ouvre :

Annulation en cours
Fermer x

Attention, cette notification n'est plus modifiable car l'utilisateur a été déclaré entré dans un autre ESMS.

La notification sera automatiquement annulée le **samedi 12 août 2023**.

Cependant, vous pouvez **maintenir** cette notification dans votre tableau de bord en cliquant sur le bouton "**Maintenir**".

Si vous ne souhaitez pas maintenir cette notification dans votre tableau de bord, cliquez sur "**Ne rien faire**".

Ne rien faire Maintenir

Possibilité 2

Si la notification a déjà été annulée, le SESSAD peut la réactiver depuis l'onglet « SANS SUITE »

Statut	Validité	Modif.	Actions
19	24/07/2019 - 30/06/2024	05/01/2023	
Notification	01/02/2020 - 31/08/2029	27/02/2020	

Flèches de réactivation

2. Maintien des notifications pour les établissements d'une catégorie différente

Lorsqu'une décision d'orientation est envoyée à un ESMS et qu'elle correspond à sa catégorie d'établissement, lorsqu'il déclare l'entrée de l'utilisateur cela n'annule pas les autres orientations.

Exemple:

L'enfant a ici 2 décisions d'orientation différentes : SESSAD et IME.

Le SESSAD prononce l'entrée dans viaTrajectoire pour l'enfant via une décision d'orientation SESSAD.

L'IME qui a reçu une décision d'orientation IME, ne la voit pas s'annuler.

Parcours de l'utilisateur

N° individu : (71) 6 ans Aucun DUA trouvé

Masquer les orientations expirées Imprimer

Statut	Catégorie/Type de droit et prestation	Date de décision	Validité	Temporalité
	7.8 - Orientation vers un Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) 7.8.1 - SESSAD polyvalent	24/08/2022	A 24/08/2022 - 31/08/2027	Accueil permanent
	7.1 - Orientation vers un Institut médico-éducatif (IME)	24/08/2022	24/08/2022 - 31/08/2027	Accueil permanent

Statut de la notification	Initiateur	ESMS	Statut de l'accompagnement	Unité	Mode d'accompagnement
	Usager entré le 21/03/2023	MDPH	SESSAD DU PARC		Usager pris en charge Depuis le 21/03/2023
			SESSAD DU PARC - UNITÉ TSA	Places disponibles : 0 Liste d'attente : 32	Permanent
	Notification lue le 04/10/2022	MDPH	IME DU PARC ST VALLIER	Aucun accompagnement en cours	

Notifications maintenues



CAS PARTICULIER :

La notification peut s'annuler automatiquement pour une **catégorie d'établissement différente** si la MDPH a mentionné dans cette décision : « **notification alternative** » (A).

Lorsqu'une décision d'orientation est identifiée comme étant une décision « **cible** » ET qu'il existe UNE SEULE autre décision d'orientation identifiée comme « **alternative** », alors la déclaration du passage au statut « Usager entré » sur la décision d'orientation « **cible** » provoque automatiquement l'**annulation** des notifications liées à la décision d'orientation « **alternative** ».

Une décision alternative s'affiche avec l'indication « A » dans votre tableau de bord.

Annulation automatique

216426 (25)

Vous ne pouvez pas accéder à la notification